

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA ACTIONS EUROPEENNES - Part N(D) - EUR

ISIN: FR0013514866

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions internationales.

L'objectif de l'OPCVM, un fonds ISR, est d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq ans, une performance supérieure à l'indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis en euro. Les sociétés sont choisies selon une démarche ISR dans la zone européenne pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). L'indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis est représentatif des principales capitalisations boursières au sein des pays européens développés.

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée. La politique d'investissement de cet OPCVM repose sur une gestion active de conviction selon une approche "Quality GARP" et ISR. Dans un premier temps, l'équipe de gestion sélectionne des actions de sociétés européennes considérées par la société de gestion comme occupant une position de leader global ou régional, offrant une visibilité et une pérennité de leurs perspectives de croissance à moyen-long terme et offrant des perspectives de profitabilité et caractéristiques bilantielles saines. Elle se concentre sur des sociétés dont le niveau de valorisation est attractif. Dans un deuxième temps, les sociétés précédemment retenues sont sélectionnées en fonction de leur évaluation ESG tels que les émissions de CO2 (critère environnemental), la sécurité et la santé des employés (critère social) ou encore les pratiques éthiques de la société (critère gouvernance). La démarche ISR du gérant s'articule autour des axes suivants : intégration des dimensions ESG, exclusion des émetteurs controversés. L'équipe de gestion utilise un modèle d'analyse ESG propriétaire avec la méthode "best in universe" (sélection des émetteurs ayant les meilleures pratiques ESG indépendamment de leur secteur d'activité). La sélection ESG reposant sur des critères non financiers, il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les instruments les plus performants. Ces critères non financiers étant issus pour partie d'une appréciation qualitative des analystes et pour partie des données extra-financières publiées par les émetteurs, lesquelles peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles, il y a un risque qu'un titre ou émetteur soit incorrectement noté et soit inclus ou exclu pour ces raisons du portefeuille. La démarche est complétée par la validation de l'exposition aux différents marchés et de l'allocation sectorielle dans une démarche de gestion du risque.

Le portefeuille de l'OPCVM est diversifié par pays et par secteur. L'OPCVM investit au minimum 75% de l'actif net en actions et valeurs assimilées des émetteurs de l'Union européenne et jusqu'à 25% de l'actif net maximum dans des actions des pays européens non membres de l'Union européenne. L'exposition au marché actions, tenant compte des titres détenus en direct et de l'utilisation de produits dérivés, sera au minimum de 80% et au maximum de 110% de l'actif net. L'exposition au risque de change peut atteindre jusqu'à 100% de l'actif net de l'OPCVM.

Information Benchmark : L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori à titre de comparaison des performances et dans le cadre du calcul de la commission de surperformance. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Autres informations importantes :

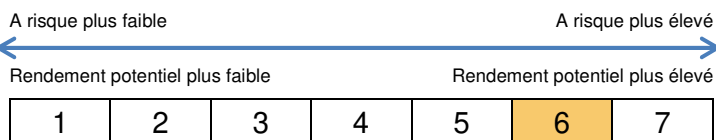
Les revenus sont distribués.

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 13h30 et exécutées quotidiennement.

Durée de placement recommandée :

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Non applicable

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. Vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier ou auprès de l'établissement auquel vous transmettez votre ordre, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

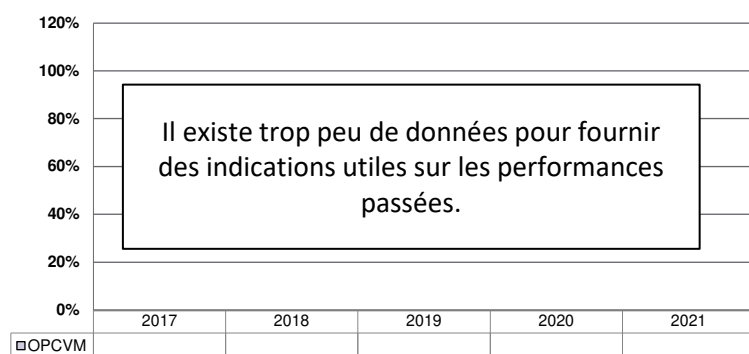
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,10%

Compte tenu de la date de création de la part, seule une estimation des frais courants est mentionnée. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,00% 20% T.T.C de la performance positive au-delà de l'indice MSCI Europe DNR

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 14 de la dernière version du prospectus disponible sur le site internet <http://www.dnca-investments.com>.

Performances passées



Tous les frais sont inclus dans les calculs de performance. L'OPCVM a été lancée en 2008. La devise de présentation des performances est la suivante : EUR. Les performances passées ne sont pas celles du futur. L'indicateur de référence est présenté dividendes réinvestis.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

L'ensemble des documents réglementaires (prospectus, DICI, rapports annuels et semi-annuels) sont disponibles gratuitement au siège social de la société de gestion (19 Place Vendôme / F-75001 Paris / téléphone : +33-158625500) et sur son site internet: <http://www.dnca-investments.com>.

De même, les dernières valeurs liquidatives sont accessibles sur le site internet de la société de gestion. Les informations relatives aux modalités pratiques des souscriptions et des rachats sont disponibles auprès de l'établissement qui reçoit habituellement vos ordres, ou auprès de l'établissement centralisateur principal : CACEIS Bank France, 1-3 Place Valhubert - F-75013 PARIS / téléphone : +33-157781515 / Fax : +33 1 57 78 32 00.

Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur simple demande écrite auprès de la société de gestion. Les données chiffrées ont été établies sur la base du dernier exercice clos et sont communiquées dans le dernier rapport annuel disponible.

La législation fiscale du pays d'enregistrement du fonds pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur. La responsabilité de DNCA Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
DNCA FINANCE est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2022.